

**COMMISSION « Finances,
Communication, Affaires
Générales et Evolution des
statuts »**

24 février 2021



COMMISSION Finances, Communication, Affaires Générales et Evolution des Statuts

Ordre du jour

- Finances
 - - comptes administratifs 2020
 - - projets de budgets primitifs 2021

- Communication
 - - stratégie de communication
 - - nouvelle charte graphique « Territoire d'Energie »

- Questions diverses : évolution des statuts, appel à projets ADEME pour Conseiller en Energie Partagé, ...

Désignation du budget	Fonctionnement en €			Investissement en €			Résultat global en €	Pour mémoire Résultat global 2019
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat		
Principal	4 978 409,88	14 103 797,16	9 125 387,28	17 806 020,32	17 938 424,57	132 404,25	9 257 791,53	7 643 637,85

 Le résultat du budget principal est à compléter afin de tenir compte des Restes à Réaliser (RAR) qui s'établissent ainsi :

Dépenses : 6 662 156,52 €

Recettes : 4 872 230,73 €

Solde : -1 789 925,79 €

Compte tenu des sommes en jeu, les rattachements de charges et de recettes en fonctionnement ne sont pas pratiqués.

Les résultats financiers 2020

Fonctionnement budget principal

Le Compte administratif du budget principal se caractérise par :

- en fonctionnement :

une augmentation des charges à caractère générale de 11,94 % (25 k€) en raison des frais supplémentaires liés à la crise sanitaire (location salle, achats masques, gel, ...) et des frais de formation de notre apprenti.

une augmentation de la charge salariale de 7,86 % (53 k€) en lien avec les recrutements validés par le comité syndical (2^{ème} CEP, apprenti)

Les résultats financiers 2020

Fonctionnement budget principal

⚖ une augmentation des charges de gestion courante et parallèlement des produits de services en lien avec la montée en puissance des activités prestations de service et conseil.

⚖ une forte baisse des dépenses et recettes exceptionnelles (4,4 M€) suite à la fin de l'opération CEE TEPCV (opération neutre en équilibre)

⚖ une baisse des remboursements de salaire du personnel par les assurances (moins de maladie donc moins de remboursement) atténuations de charges : - 57,11% (-17 k€)

Les résultats financiers 2020

Fonctionnement budget principal

- ⚖ une augmentation de la taxe perçue (220 k€) qui revient à son niveau habituel (3,2 M€) après une baisse en 2019
- ⚖ une baisse des redevances perçues des concessionnaires (- 553 k€) en fait une répartition différente puisque désormais, la redevance d'investissement est perçue... en investissement (+ 973 k€)

Les résultats financiers 2020

Investissement budget principal

- en investissement :

-  des dépenses en augmentation de 3 M€ (+ 19,54 %)

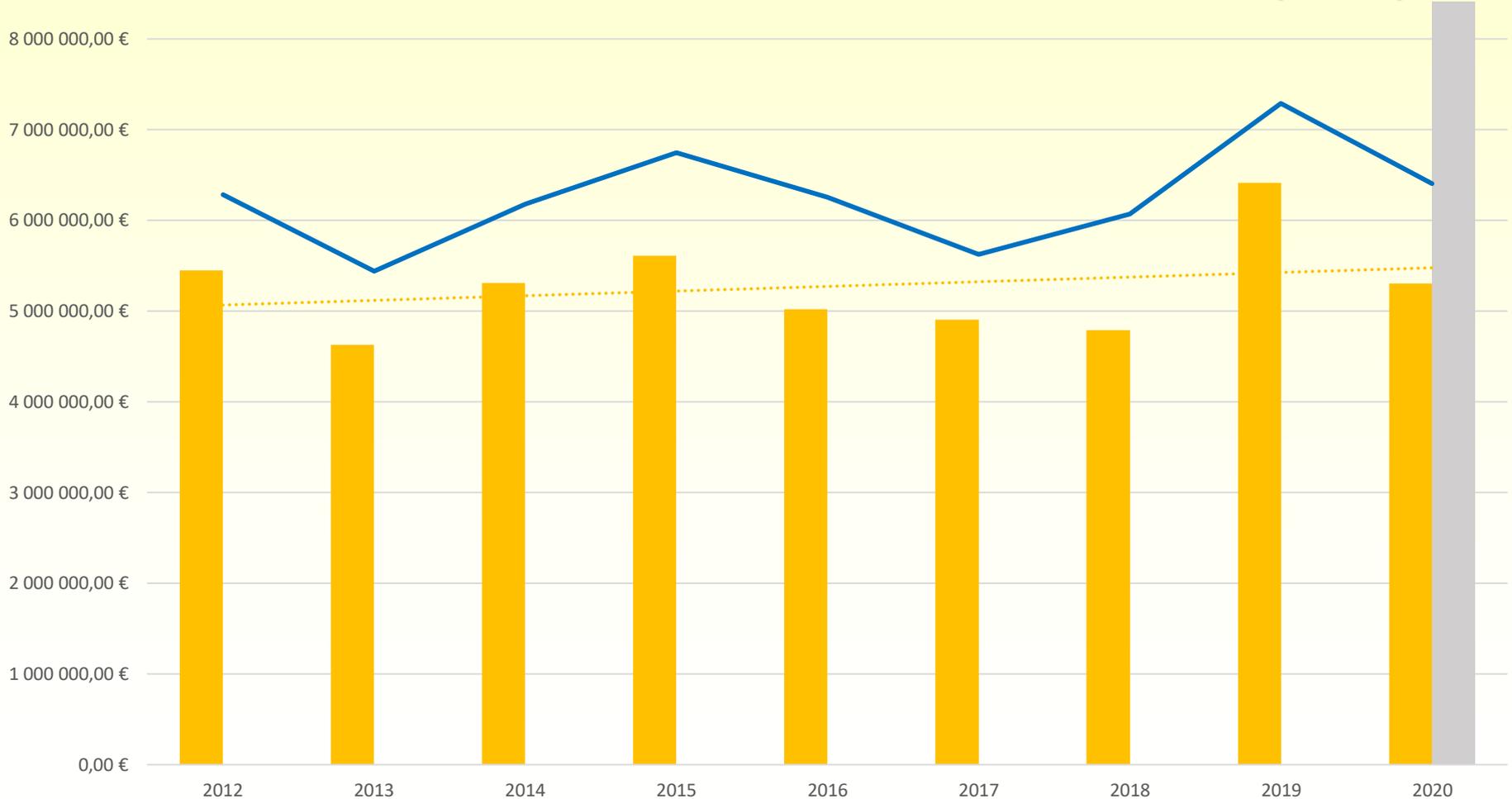
-  des recettes perçues en augmentation de 6,9 M€ qui ont permis d'absorber le déficit d'investissement de l'année 2019 (-3,8 M€) tout en maintenant les dépenses de l'exercice à un niveau élevé (14 M€)

-  ce résultat est à compléter avec un solde négatif des restes à réaliser de – 1,8 M€ contre 0,1M€ en 2019

Les résultats financiers 2020

Investissement budget principal

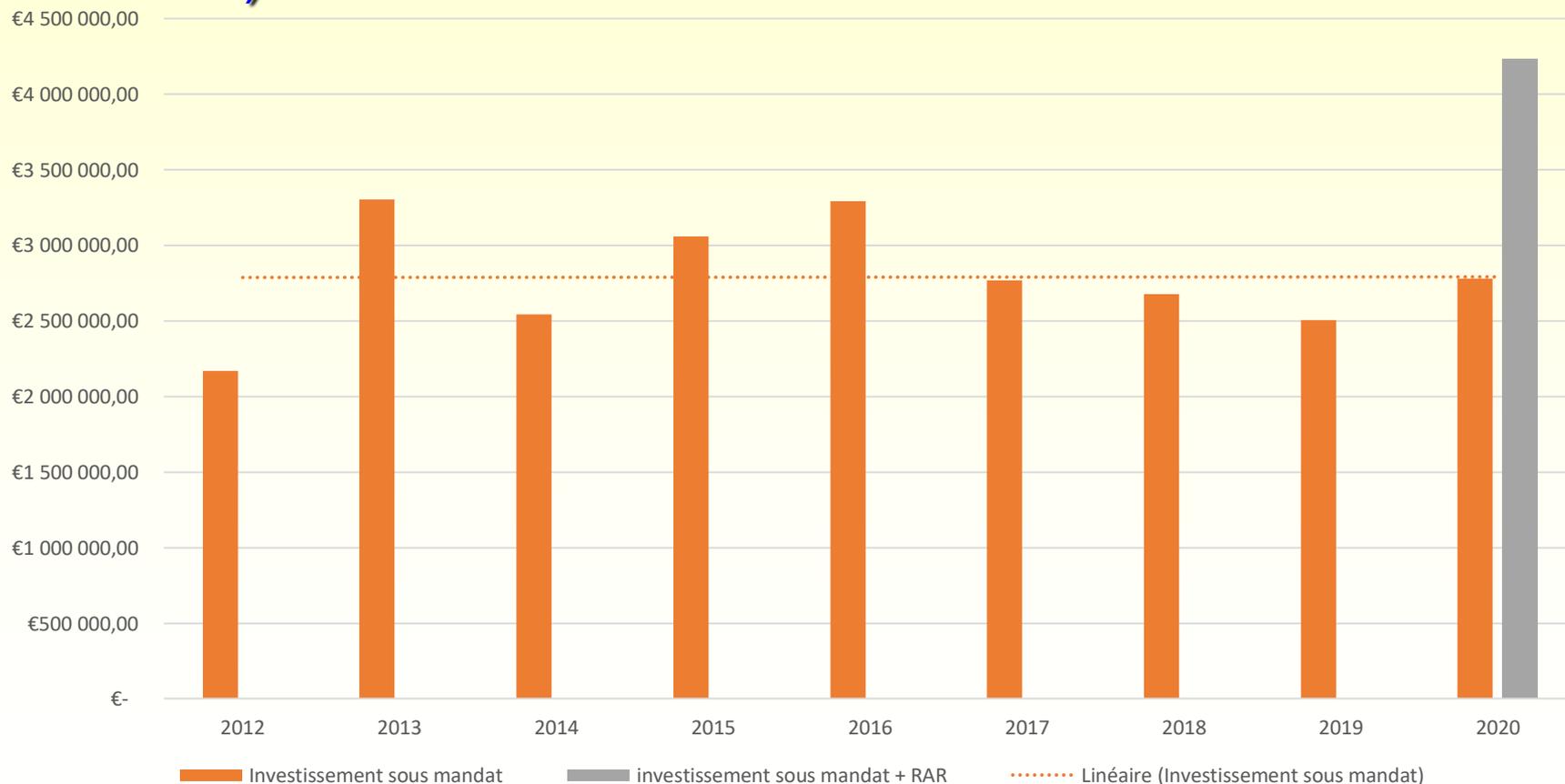
Évolution des travaux sur le réseau d'électricité (DPE) :



Les résultats financiers 2020

Investissement budget principal

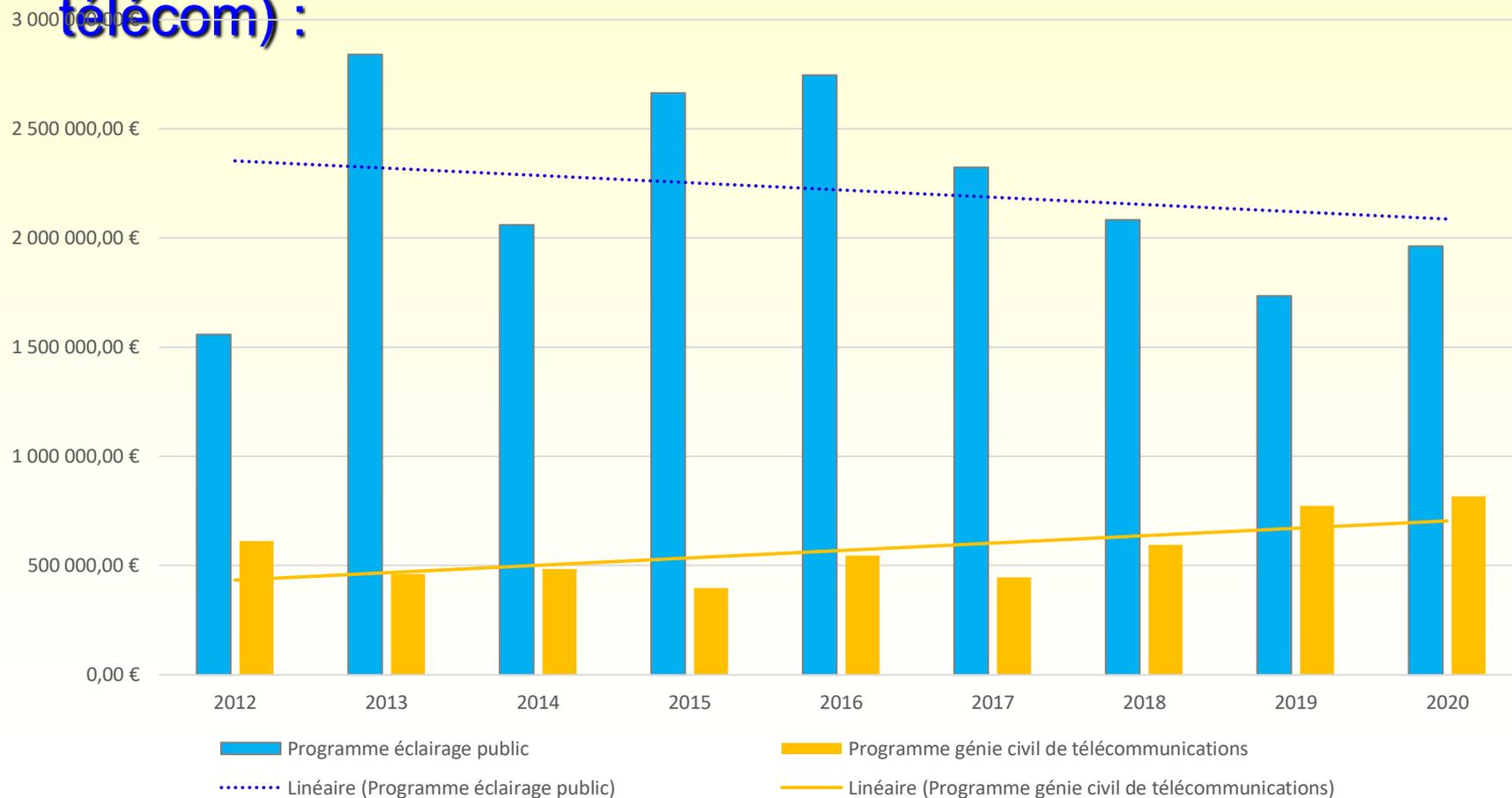
- Évolution des travaux sous mandat (éclairage public + télécom) :



Les résultats financiers 2020

Investissement budget principal

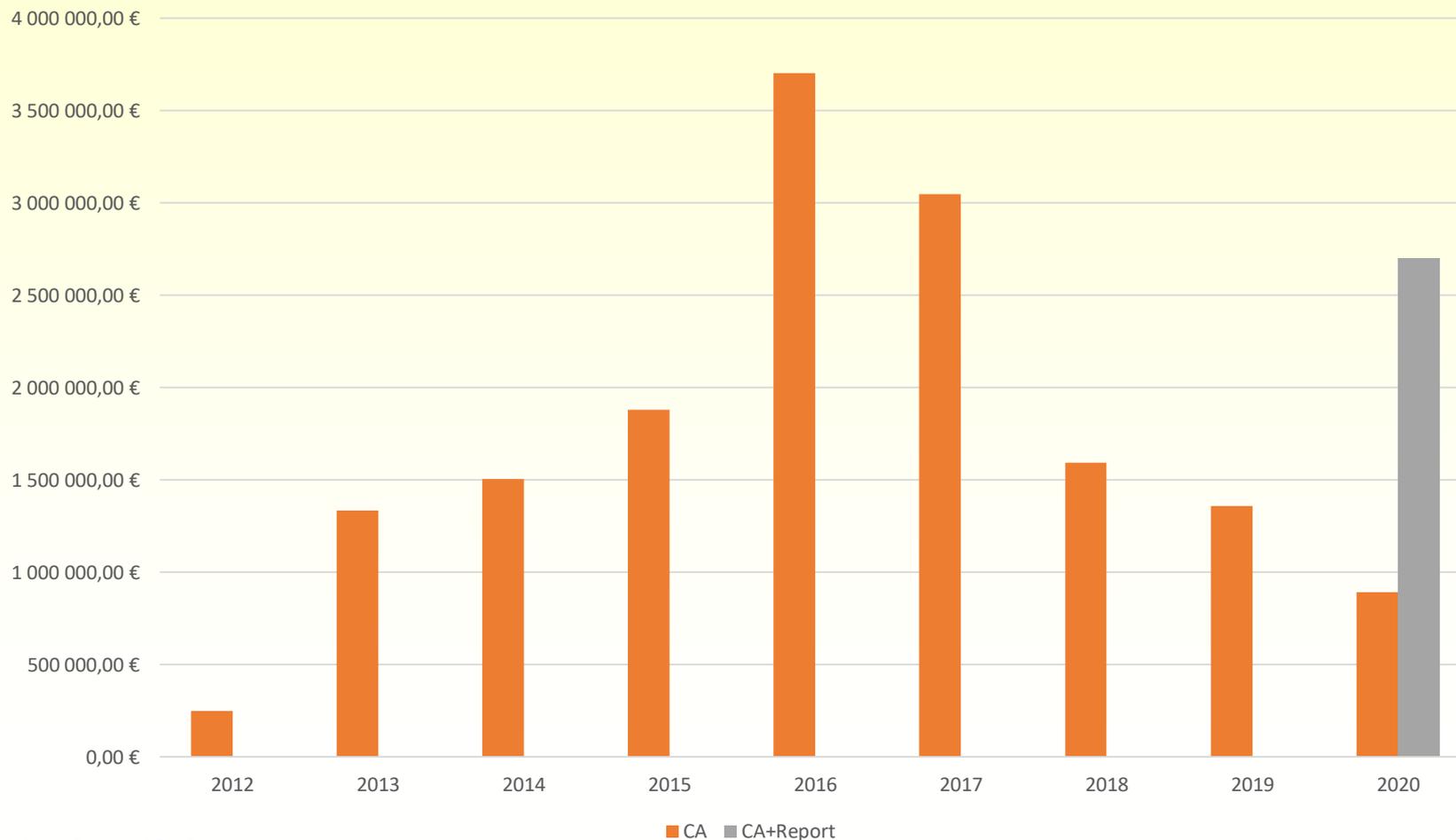
- Évolution des travaux sous mandat (éclairage public (EP) + télécom) :



Les résultats financiers 2020

Investissement budget principal

- Évolution des subventions versées :



Les résultats financiers 2020

Investissement budget principal

Malgré les effets de la crise sanitaire, au printemps dernier notamment, on constate :

- ✚ Le maintien des dépenses DPE à un niveau élevé
- ✚ Une légère remontée des dépenses liées aux opérations sous mandat (effet de l'augmentation des aides du syndicat ?) avec une tendance à la baisse pour l'EP et une augmentation du télécom (enfouissement)
- ✚ Les effets des aides sur la maîtrise d'énergie (MDE) dans les bâtiments qui tardent à se faire sentir.

Désignation du budget annexe	Exploitation en €			Investissement en €			Résultat global en €	Pour mémoire Résultat global 2019
	Dépenses	Recettes	Résultat	Dépenses	Recettes	Résultat		
annexe Conseil	27 109,70	22 859,28	-4 250,42	0	0	0	-4 250,42	-1 859,28
Prestations de services	94 392,75	59 892,15 €	-34 500,60	0	0	0	-34 500,60	3 579,13
Chaufferie de Scey	128 856,75	128 947,01	90,26	48 844,66	59 593,62	9 052,87	9 143,13	2 000,46
Chaufferie de Gy	60 305,54	60 305,54	0	31 595,59	39 385,10	7 789,51	7 789,51	5 100,44
Chaufferie de Marnay	157 859,31	157 859,31 €	0	65 063,44	61 887,50	-3 175,94	-3 175,94	- 2 543,31
Chaufferie de Vesoul	4 499,10	0	- 4 499,10	0	94 888,00	94 888,00	90 388,90	81 820,90
Production électrique renouvelable	28 262,02	1 436,22	- 26 825,80	0	91 762,72	91 762,72	64 936,92	69 792,27

Les résultats financiers 2020

Budgets annexes

✚ Concernant les budgets annexes, on constate :

- une augmentation des volumes des budgets annexes **CONSEIL** et **PRESTATIONS DE SERVICES** en lien avec l'augmentation des demandes d'audits énergétiques (offerts par le syndicat contre adhésion au service CEP), l'assistance à maîtrise d'ouvrage offerte également pour la MDE et les projets de chaufferie bois (avec les recrutements de Conseillères en Energie Partagées et, à venir, d'une chargée de mission Bois, qui les accompagnent).

Les résultats financiers 2020

Budgets annexes

- des budgets chaufferies (Scey, Gy, Marnay) à l'équilibre en exploitation
- l'absence d'activité sur le budget chaufferie de Vesoul avec le retour de la compétence chaufferie bois à la commune
- les premières recettes obtenues sur le budget Energie renouvelable avec la vente d'électricité sur la centrale photovoltaïque de Marnay

Budget	Résultats de clôture		Propositions d'affectations				
	Fonctionnement ou exploitation	Investissement	Couverture des besoins de financement en investissement	Reprise en excédent de fonctionnement ou d'exploitation	Reprise en déficit de fonctionnement ou d'exploitation	Reprise en excédent d'investissement	Reprise en déficit d'investissement
Principal	9 125 387,28 €	132 404,25 €	1 657 521,54 €	7 467 865,74 €	/	132 404,25 €	/
Conseil	-4 250,42 €	0,00 €	/	/	4 250,42 €	/	/
Prestations de services	-34 500,60 €	0,00 €	/	/	34 500,60 €	/	/
Chaufferie Scey	90,26 €	9 052,87 €	/	90,26 €	/	9 052,87 €	/
Chaufferie Gy	0,00 €	7 789,51 €	/	/	/	7 789,51 €	/
Chaufferie Marnay	0,00 €	-3 175,94 €	/	/	/	/	3 175,94 €
Chaufferie Vesoul	-4 499,10 €	94 888,00 €	/	/	4 499,10 €	94 888,00 €	/
Production électrique renouvelable	-28 262,02 €	91 762,72 €	/	/	28 262,02 €	91 762,72 €	/

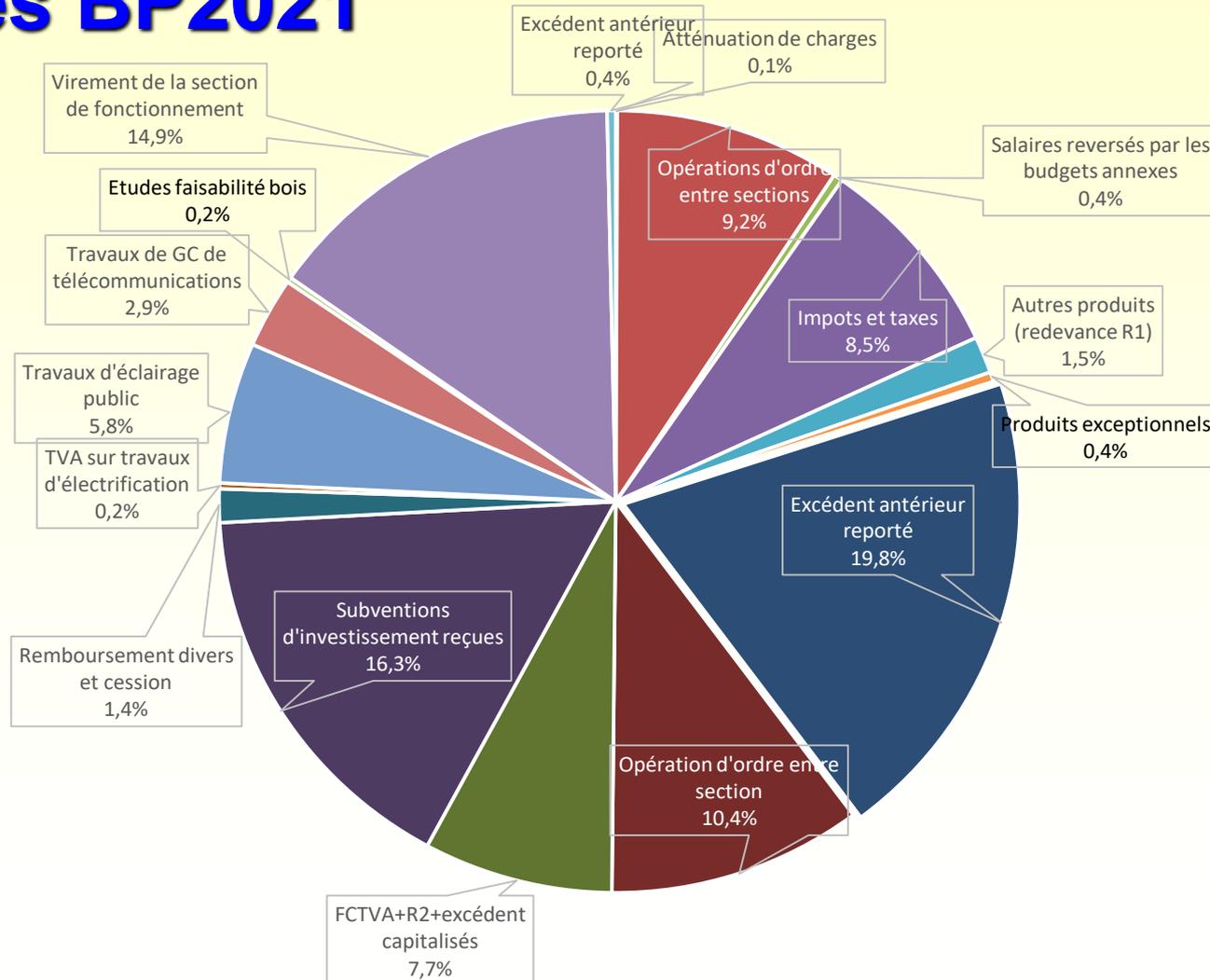
* Les chiffres présentés sont ceux connus au 24/02/21

Le Budget Primitif 2021

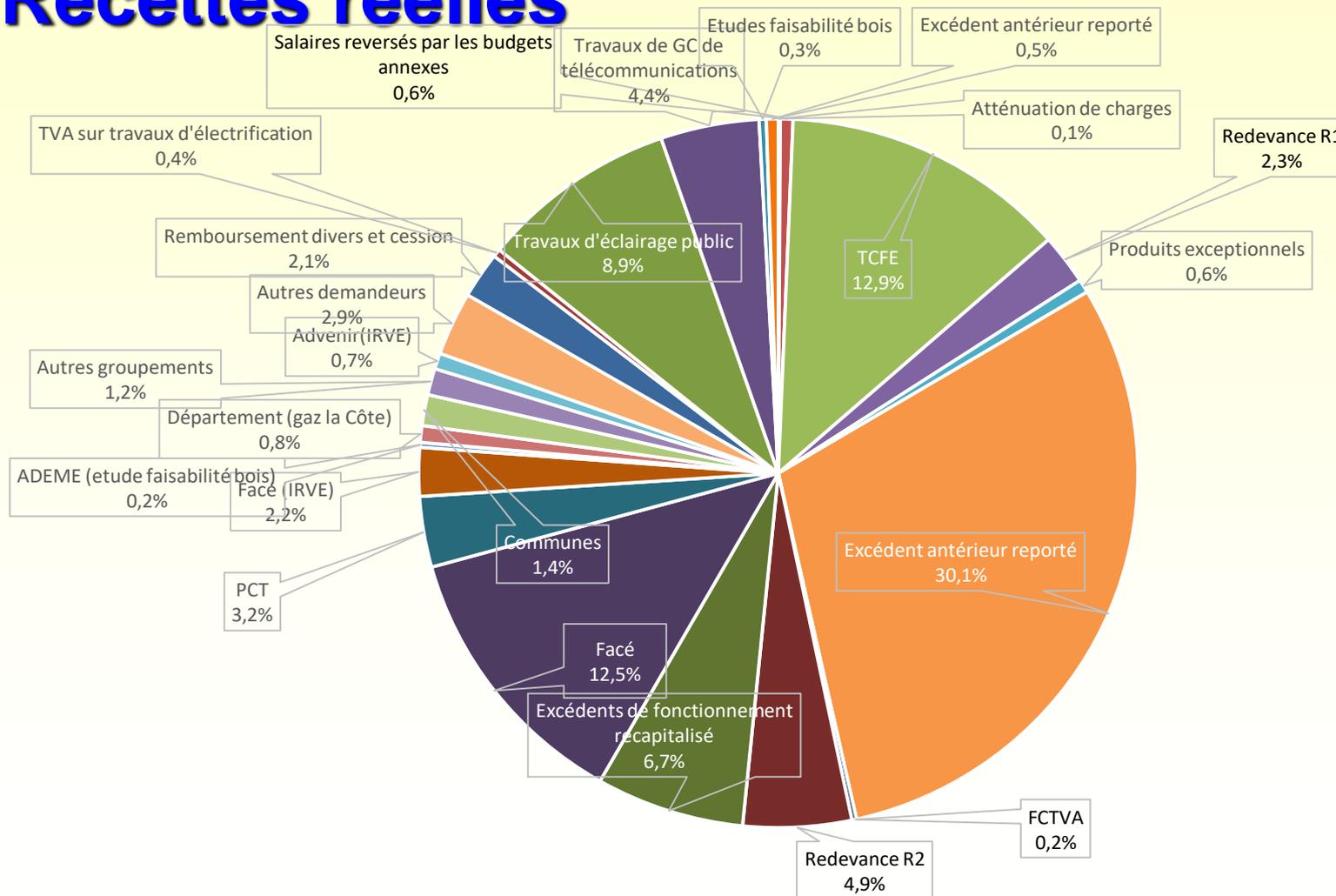
Généralités

- ✚ Le budget principal repose principalement sur les recettes suivantes :
- ✚ TCFE (Taxe sur la Consommation d'Electricité)
- ✚ Redevances de concession
- ✚ PCT (Part Couverte par les Tarifs)
- ✚ l'excédent global de clôture
- ✚ les aides du FACÉ
- ✚ les contributions des demandeurs

Recettes BP2021



Recettes réelles



Le Budget Primitif 2021

Généralités

- ✚ Avec la fixation par l'Etat du taux de TCFE à son maximum en 2023, le Syndicat ne peut plus agir que sur les contributions des demandeurs pour moduler ses recettes.
- ✚ Les prévisions de recettes partent sur le principe du maintien des recettes perçues en 2020.

Le Budget Primitif 2021

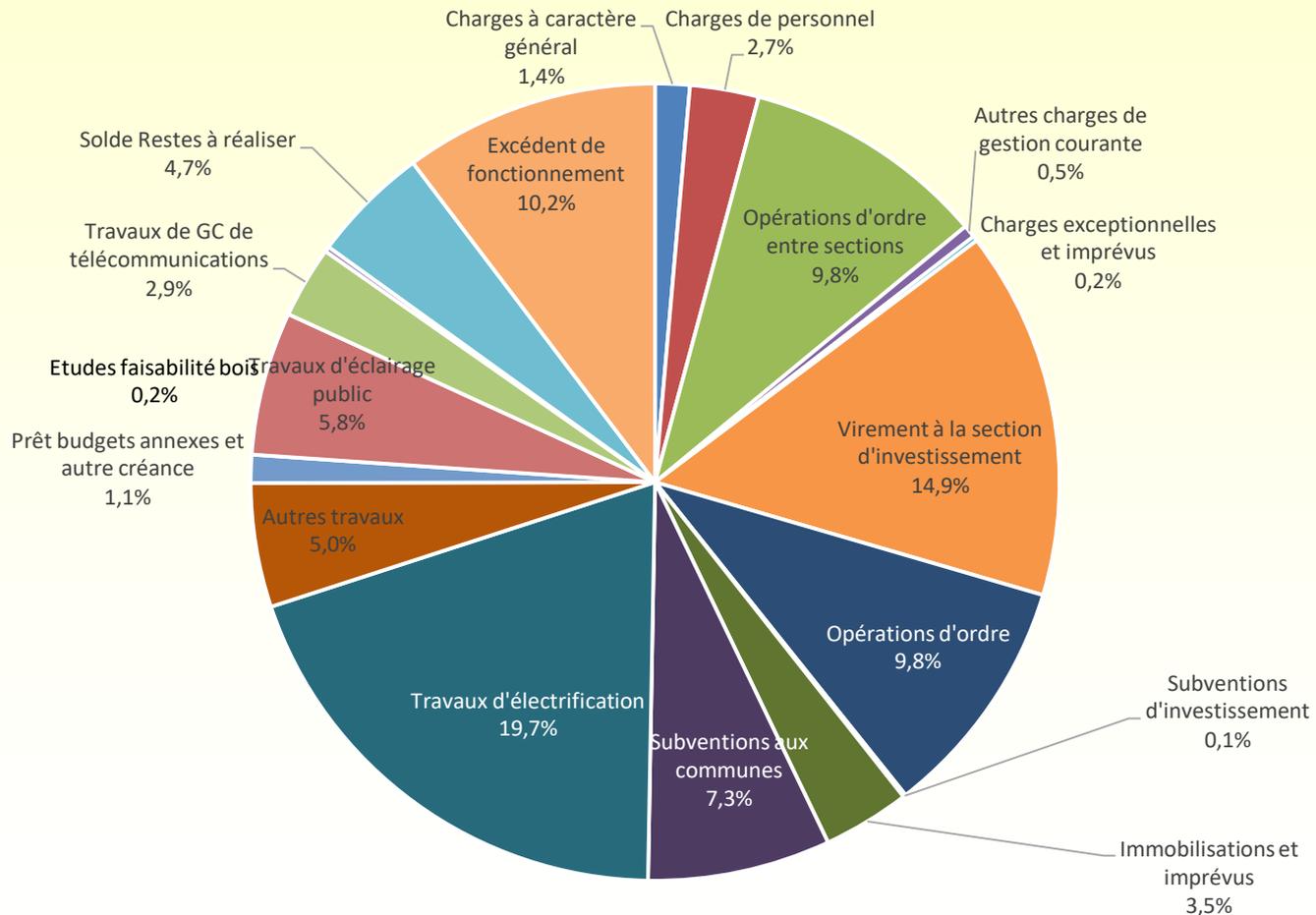
Généralités

- Les dépenses concernent essentiellement :
 - les rémunérations du personnel
 - les charges générales liées au bon fonctionnement des services
 - les investissements sur les réseaux d'électricité, bornes de recharge, les opérations sous mandat (EP et télécom) et les subventions
 - les immobilisations corporelles (véhicules, bâtiments, informatique , ...)

Le Budget Primitif 2021

Généralités

Dépenses BP 2021



Le Budget Primitif 2021

Lignes directrices

- Le projet de développement des activités du SIED 70 répond aux sollicitations de ses adhérents et concerne, outre une augmentation des demandes de dissimulation de réseaux, la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables (photovoltaïque, chaufferies bois).
- Ces demandes des collectivités accompagnent la programmation pluriannuelle de l'énergie mise en place par l'Etat et, sur une échéance plus courte, le plan de relance (avec la mise en avant du réseau de CEP)

Le Budget Primitif 2021

Lignes directrices

- ▣ La réponse à cette hausse des sollicitations des communes passe par sa capacité à traiter techniquement ces dernières en augmentation les moyens du syndicat, en ressources humaines notamment.
- ▣ Cette démarche entamée en 2020 (avec la création de 3 postes au dernier Comité et le recrutement de 3 apprentis) se poursuivra en 2021 et permettra, aux collectivités, de bénéficier d'une assistance technique disponible et de proximité pour leurs projets et, au Syndicat, d'investir d'avantage sur les réseaux et les EnR.

Le Budget Primitif 2021

Lignes directrices

- Le budget proposé tient également compte de la volonté d'améliorer la communication du syndicat auprès de ses adhérents notamment et de former des jeunes diplômés.
- Ce budget pâtit des incertitudes liées à la crise sanitaire actuelle et aux différents plans de relance en cours.
- Il ne tient pas ainsi compte des signatures éventuelles de contrats de relance et transition écologique encore en réflexion.

Le Budget Primitif 2021

Budget principal

📌 Le projet de budget présenté se caractérise ainsi par une augmentation des dépenses de personnel et des charges générales en lien avec celle des effectifs des services techniques mais également avec celle, inhérente, des services supports (finances, RH, informatique) et, par la nécessité de trouver des locaux en adéquation avec les effectifs envisagés.

Le Budget Primitif 2021

Budget principal

⚡ Ce nouveau dimensionnement du syndicat a pour conséquence, dès 2021, d'envisager raisonnablement une augmentation des investissements, les capacités financières du syndicat permettant d'avancer des dépenses conséquentes avant l'arrivée des subventions...

... tout en maintenant des taux de subvention élevés voire la gratuité de certaines prestations.

Le Budget Principal 2021

Fonctionnement

🗑️ Outre les raisons déjà évoquées, les charges à caractère général sont également revues à la hausse en raison de l'augmentation de la fréquentation des bornes de recharge (frais d'électricité) et de la mise en place d'un nouveau contrat de performance.

Le Budget Principal 2021

Fonctionnement

Les dépenses supplémentaires en personnel sont accompagnées de subventions (l'ADEME pour les CEP, le programme ACTEE pour l'économe de flux, les frais de maîtrise d'œuvre via les redevances de concessions pour les techniciens du service réseau)

Le Budget Principal 2021

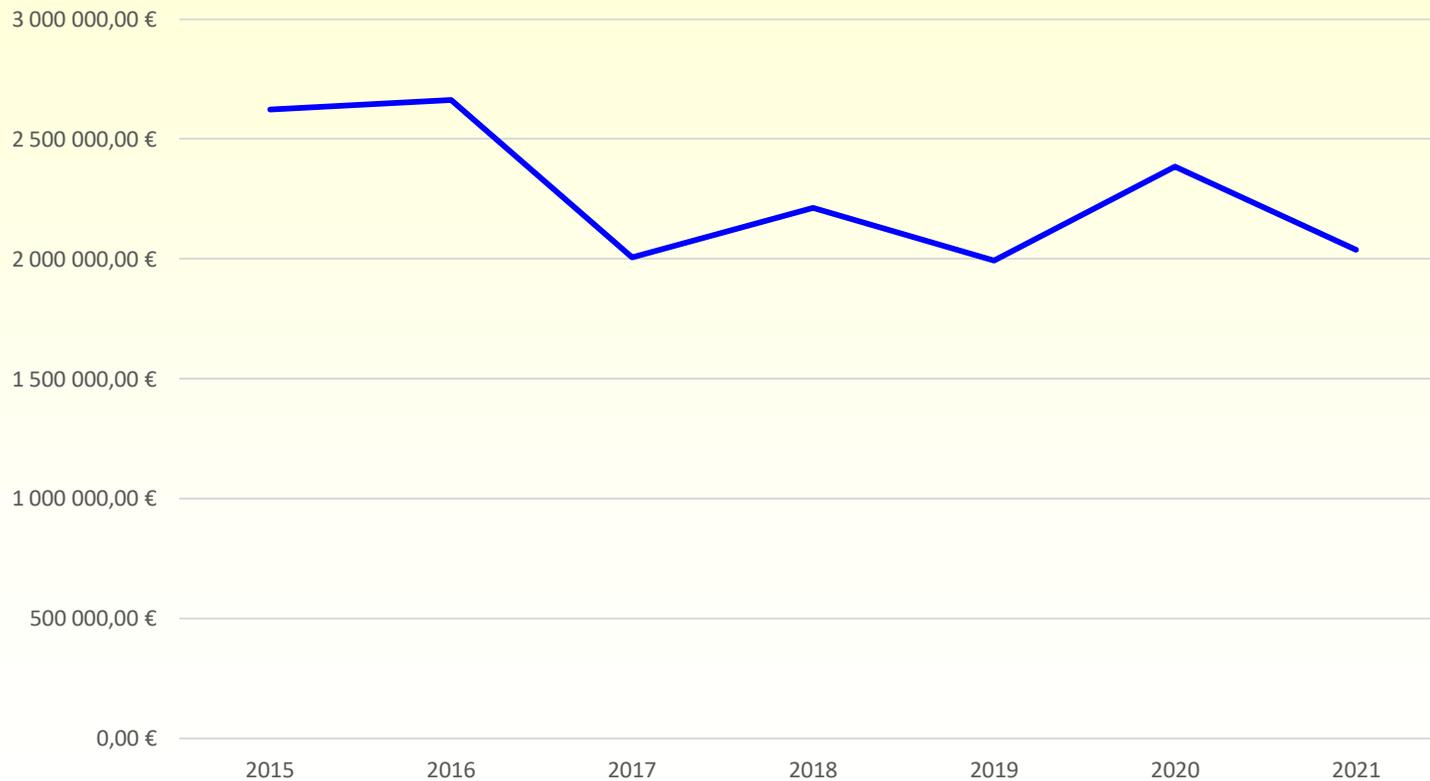
Fonctionnement

- Les dépenses tiennent compte de la nécessaire compensation de la gratuité des prestations de service proposées pour l'accompagnement des projets de chaufferie bois et de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments
- L'autofinancement reste cependant maintenu à un niveau élevé (2,2 M€ en 2021 pour 2,4 M€ en 2020)

Le Budget Principal 2021

Fonctionnement

évolution autofinancement du SIED 70



Le Budget principal 2021

Investissement

Les travaux d'électrification sont basés sur les aides 2020 et sur la programmation établie en 2021. Ils se caractérisent par une hausse des investissements programmés, notamment en dissimulation de réseau avec le programme de suppression des cabines hautes et les sollicitations des demandeurs.

Les travaux d'éclairage public et de télécom sont prévus en baisse par rapport au BP 2020 mais supérieurs au constat du CA 2020, compte tenu de la tendance constatée ces dernières années.

Le budget principal 2021

Investissement

- Bien que tenant compte des nouvelles aides mises en place dans les domaines de la MDE Bâtiments et des EnR (chaufferies bois essentiellement), les subventions sont revues à la baisse compte tenu des résultats du CA 2020.
- Les immobilisations corporelles sont également à la hausse cette année en raison de l'acquisition projetée d'un nouveau bâtiment et des équipements en informatique et mobiliers qui y seront liés.

📊 Le budget principal 2021 se présente ainsi :

📊 en fonctionnement :

Dépenses : 11 176 146,74 €

Recettes : 15 036 837,48 €

📊 en investissement :

Dépenses : 20 965 571,74 € (+RAR : 1 789 925,79 €)

Recettes : 22 755 497,53 €

Le budget primitif 2021

Les budgets annexes

- 🏢 Le Budget « Conseil » prend en compte l'arrivée de nouveaux CEP et de la contribution du syndicat à leur rémunération en sus de la subvention attribuée par l'ADEME
- 🏢 Le Budget « Prestation de service » tient compte d'une augmentation des audits énergétiques (100 000 € prévus en dépense) réalisés en lien avec les demandes d'adhésion au service CEP.

Le budget primitif 2021

Les budgets annexes

- ▣ Le budget de la « chaufferie de Scey » prévoit l'extension jusqu'au Dojo
- ▣ Le budget de la « chaufferie de Gy » prévoit le raccordement de l'EHPAD à proximité
- ▣ Le Budget de la « chaufferie de Marnay » ne prévoit pas d'investissement conséquent.
- ▣ Il n'est pas créé de budget annexe pour la chaufferie de Moimay, en attendant le résultat des études avant projet.

Le budget primitif 2021

Les budgets annexes

- ▣ Le budget de la « chaufferie de Vesoul » prévoit la contribution de la commune aux frais réels engagés et le remboursement du prêt accordé par le budget principal. Le solde du remboursement pourra être réalisé après amortissement des frais réels.
- ▣ Le budget « production électrique renouvelable » prévoit les études pour la station hydroélectrique de Pont-sur-l'Ognon et la réalisation de centrales photovoltaïques.

✚ Lors du prochain Comité, il sera également proposé à l'assemblée la création d'une régie d'avance pour des sommes limitées afin de pouvoir régler certaines dépenses, notamment sur internet (abonnement zoom par exemple)

Avis de la commission



Appel à projets ADEME pour le Conseil en Energie partagé

- ✚ L'ADEME a notamment lancé un nouvel appel à candidatures pour un 4ème CEP en Haute-Saône (30 000 € de subvention attendues sur 3 ans)
- ✚ Il est proposé que le SIED 70 y réponde et que la création du poste correspondante soit proposée au comité

Avis de la commission

- ✚ Dès que la situation sanitaire le permettra, le Syndicat organisera des réunions locales à l'échelle d'une ou plusieurs communautés de communes afin de mieux faire connaître le syndicat et de recenser les besoins.
- ✚ Ces réunions permettront d'appréhender une nouvelle forme de participation des adhérents qui aura à être définie dans les futurs statuts.

✚ L'article L 2224-37 du CGCT offre la possibilité aux syndicats d'énergie d'exercer, sous réserve du transfert par la commune, la compétence « bornes de recharge pour véhicules électriques », « station de recharge GNV » et « station de recharge hydrogène ».

✚ A ce jour, les statuts du SIED 70 ne permettent d'exercer que la compétence IRVE

✚ Il sera proposé de modifier ces statuts pour y intégrer les 2 compétences supplémentaires « GNV » et « hydrogène »

Avis de la commission

Questions diverses